

Foire à « presque » tout des enfants

Dimanche 31 août 2014 aux Baux-Ste-Croix- association La fabrica quoi ?

Formulaire d'inscription

A retourner avec le règlement et l'attestation sur l'honneur (ou à remplir sur place)

Renseignements Particuliers et professionnels

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

e-mail :

Renseignements complémentaires professionnels :

Raison sociale : Siret :

Produit vendu :

Tarifs :

Votre demande :

Nombre de tables ou mètres:montant en Euros.....

Acceptation du règlement :

Date et signature avec la mention « Lu et approuvé »

Foire à « presque » tout du 31 août 2014 aux Baux Ste Croix

NOM PrénomRaison sociale :

Adresse :

code postal..... Ville.....

Particulier, je déclare sur l'honneur :

- de pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année 2014 (article R-321- du code pénal)
- de ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code de commerce)

Professionnel, je déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Date

Signature

Merci de joindre ce document signé avec votre règlement.

RÈGLEMENT de la Foire à « presque » tout

Spéciale enfants Dimanche 31 août 2014

Les Baux Ste Croix – organisateur : association La fabrica quoi ?

1- Toute activité commerciale est soumise à réglementation par la loi. Seuls les vides greniers ou foire à tout sont délivrés de cette réglementation une fois par an. La provenance et la vente des objets se feront sous la seule responsabilité des exposants. Ni les Organisateurs, ni la Mairie ne sauraient être tenus pour responsables.

2- Les thèmes de la foire sont : jouets, jeux, vêtements, livres, bd, musique (cd, instruments..) , cinéma, univers des enfants et adolescents, matériel de puériculture.

Est interdite, par tout exposant, la vente d'animaux, de produits alimentaires, de confiseries, de boissons.

3- Il est prudent de réserver l'emplacement à l'avance, (prévoir pour cela le délai d'acheminement en cas d'envoi par courrier).

4- Les bulletins d'inscriptions sont à retirer par le biais du site Internet de l'association « La fabrica quoi » www.la-fabrica-quoi.com ou par par e-mail **Sur demande de votre part**, ce formulaire pourra vous être expédié par courrier à condition d'en faire la demande par écrit ou par téléphone.

Pour cela, nous faire parvenir obligatoirement une enveloppe timbrée comportant vos noms et adresse à : La fabrica quoi 4 impasse du domaine. 27180. Les Baux Ste Croix

5- Pour valider votre inscription, vous devrez retourner le présent formulaire accompagné :

- . de votre règlement à l'ordre de « La fabrica quoi »
- . d'une photocopie de votre pièce d'identité
- . d'une copie du règlement de la foire à tout signée et comportant la mention « lu et approuvé ».
- . De l'attestation sur l'honneur.

6- L'ouverture du parc aux exposants se fera de 8h30h à 9h30h

7-Les annulations de dernière minute de la part des exposants ne seront pas remboursées.

8-Le départ des exposants ne peut avoir lieu avant 15h00

9- Chaque exposant devra s'engager au moment du départ à laisser son emplacement propre et nettoyé. Dans le cas contraire, son inscription pour tout autre vide-grenier sur la commune se verra refusée.

10- Condition particulière : Pour toutes inscriptions groupées ou les personnes qui souhaitent être proches les unes des autres, pensez à donner un nom à un emplacement principal et mentionnez entre parenthèse les noms des personnes à côté desquelles vous souhaitez être (ce qui facilitera la mise en place). Cette attribution sera faite en fonction des disponibilités et de l'ordre d'arrivée des réservations.

Merci pour votre participation !

Signature de l'exposant :

La fabrica quoi ? Association culturelle loi 1901 www.la-fabrica-quoi.com fabricaquoi@gmail.com 0618511544

(cadre réservé organisateur)

Nom : Prénom: numéro pièce d'identité:

Reçu le règlement de Euros , le .../.../..... en espèces / chèque